

### « Travail et langage : avantages et inconvénients d'une parole libérée »

L'université des cadres a invité, le 12 mars dernier, Claire Edey Gabassou, Enseignante chercheuse à l'université Paris-est-Créteil et maître de conférences en sciences de gestion, sur le thème « Travail et langage : avantages et inconvénients d'une parole libérée ».

Alors que la souffrance au travail a longtemps été invisible, qu'elle était souvent considérée comme liée à la dimension personnelle de l'individu, il faudra attendre les années 2000 pour que des études soient menées et, c'est alors seulement, que l'on y verra également une origine organisationnelle.

Les mots qui seront utilisés pour décrire cette souffrance, vont se diversifier ; on ne parlera plus seulement de « souffrance », de « violence » ; d'autres concepts se préciseront, comme « stress », « surmenage », « sur-engagement professionnel », « risques psychosociaux », « harcèlement moral », « épuisement professionnel (burnout) » et on n'hésitera plus à parler de « suicide » lié au travail.

Alors que le vocabulaire se diversifie pour évoquer ces situations, le dialogue au sein des organisations tend à se standardiser comme on peut le constater au niveau des centres d'appels, ce qui retire toute part d'imaginaire à l'individu. Même l'humour qui tend à faire prendre du recul sur ce qu'on vit, est encadré dans des limites et perd ainsi une grande part de sa spontanéité.

Dans ce contexte, l'individu est de plus en plus contraint et dépossédé de toute initiative. Pour lui permettre de se réapproprier son travail, il est nécessaire de lui rendre la parole pour lui redonner le goût de travailler et de participer à la recherche de la qualité de ce qu'il fait.

L'important n'est pas tant de créer ces espaces de parole (séminaires, groupes de travail, réunions,...) que de les situer au bon niveau, avec les personnes réellement concernées et SURTOUT d'y donner à chacun la possibilité de s'exprimer librement, en confiance et sans crainte. Les conclusions de ces échanges doivent ensuite déboucher sur des préconisations prises en compte par la hiérarchie pour faire coïncider « travail prescrit » et « travail réel ».

Ce management effectivement participatif qui n'a plus peur de la controverse dès lors qu'elle met en exergue les problèmes et propose des solutions, est une piste intéressante pour tenter de dissiper le malaise de plus en plus ressenti.

### Conférence citoyenne de partage

Cette conférence qui s'est tenue le 12 mars dernier, a réuni plusieurs personnalités du monde religieux, politique et associatif sur le thème de ce qu'on appelle communément aujourd'hui « la radicalité religieuse », afin de montrer, dans le cadre de la politique inclusive soutenue par la Maire de Paris les actions menées à Paris autour de quatre ateliers :

- Religieux et laïcs : construire ensemble,
- Construire l'avenir, construire son avenir,
- Prévenir la radicalité et lutter contre le racisme et l'antisémitisme,
- Éduquer et s'engager dans les quartiers.

Les actions menées à Paris ont ainsi pu être développées au regard de ce qui se fait en Europe avec les maires d'Amsterdam (Pays-Bas) et d'Aarhus (Danemark) et aux États-Unis avec les chefs-adjoints de la police de New-York et de Los Angeles.

Des actions moins médiatisées sont prévues par différents dispositifs parisiens, par exemple le contrat parisien de prévention et de sécurité 2015/2020, qui traite, entre autre, de la lutte contre la délinquance des mineurs. Il développe par exemple les axes suivants :

- promouvoir la citoyenneté :
- prévenir l'absentéisme scolaire et la déscolarisation
- prévenir la radicalisation et accompagner les familles
- lutter contre les discriminations, le racisme et l'antisémitisme
- renforcer la prévention de la délinquance dans les zones de sécurité prioritaires

Tandis que le Pacte parisien de lutte contre la grande exclusion annonce lui 106 mesures, 13 grandes institutions signataires engagés avec la Ville de Paris : la Préfecture de région, la Préfecture de police, l'ARS, l'APHP, la CPAM, la CAF, Pôle emploi, la Fondation FACE, la SNCF, EDF, la RATP, et la FNARS. Ce pacte développe des actions telles que

- la mise en place d'un système de repérage des situations à risque ;
- l'adaptation de nos dispositifs d'insertion ;
- prévenir pour mieux accompagner les jeunes en situation de précarité ;
- améliorer la prise en charge des personnes sortant d'institution (prison, hôpital...) pour prévenir les ruptures.

En conclusion, la Maire de Paris a annoncé d'autres mesures qui, elles aussi, vont engager les personnels des administrations parisiennes comme :

- l'observatoire parisien de la Laïcité ;
- la mise en place de la carte du citoyen de Paris ;
- le lancement d'une plateforme numérique ;
- le lancement d'appels à projets, au nombre de 2, l'un portant sur la laïcité et l'autre sur la citoyenneté ;
- la poursuite de l'aménagement des rythmes éducatifs
- l'organisation d'un parcours pour valoriser l'insertion des jeunes : accompagnement, tutorat...

Le Ministre de l'Intérieur a clos cette conférence.

**Union des Cadres De Paris**  
**2bis, square Georges Lesage 75012 Paris – Tél. 01.43.47.80.72**